

Grammaire : le verbe (groupes / modes / temps / constructions / voix) (4^{ème})

Manuel p. 132-171

Exemples (corpus)

1. Elle est ambitieuse.
2. Il a dormi.
3. Elle écrit une lettre.
4. Elle ressemble à sa sœur.
5. Il envoie des fleurs à son amie.
6. La voiture renversa le piéton.
7. Le piéton fut renversé par la voiture.
8. Il s'est évanoui.
9. Il pleut.

I. Généralités sur le verbe

1. Le verbe indique une **action** (dormir) ou un **état** (être).
2. C'est le mot **le plus important** de la phrase verbale (un mot **noyau**) : de nombreux groupes de mots sont en relation avec le verbe. (On dit « **sujet** du verbe », « **complément d'objet** du verbe »...).
3. C'est aussi le mot **le plus variable** ex. j'attaqu-e ; il attaqu-ait ; nous attaqu-erons
 - On appelle « **radical** » la partie fixe du mot, celle qui permet de l'identifier. Ex. ils **attaqu**ent
 - Les verbes sont classés en trois **groupes** selon la terminaison de leur infinitif.

1^{er} groupe	2^{ème} groupe	3^{ème} groupe
Verbes en –er (sauf aller)	Verbes en –ir qui font - issons à la 1 ^{ère} personne du pluriel du présent	Tous les autres verbes (en –ir, en oir, en –re...) + aller

II. Modes et temps

1. Le tableau de conjugaison répertorie toutes les formes que peut prendre un verbe (+ de 100...). Il se divise en **modes** et en **temps**.
2. Il existe **6 modes** : 4 modes **personnels** (qui varient selon la personne) et 2 modes **impersonnels** (qui ne varient pas en personne).

Modes personnels	Modes impersonnels
-------------------------	---------------------------

Indicatif, Subjonctif, Conditionnel, Impératif	Infinitif, Participe

- Le mode « **indicatif** » est le mode le plus fréquemment utilisé. Il comporte 8 temps : 4 temps **simples** et 4 temps **composés**.

3. Il existe des **temps simples** et des **temps composés**.

- Un temps simple n'a pas d'auxiliaire ; un temps composé est conjugué avec un auxiliaire (être ou avoir) : elle écrit / il a dormi

- A chaque temps simple correspond un temps composé. Connaître cette correspondance entre temps simples et temps composés aide à identifier les formes verbales, ou à les former.

Temps simples de l'indicatif	Temps composés de l'indicatif
présent	Passé composé (auxiliaire au présent + participe passé du verbe)
imparfait	Plus-que-parfait (auxiliaire à l' imparfait + participe passé du verbe)
passé simple	Passé antérieur (auxiliaire au passé simple + participe passé du verbe)
futur simple	Futur antérieur (auxiliaire au futur simple + participe passé du verbe)

III. Les constructions du verbe

1. Un verbe peut être **attributif** : c'est un verbe d'état qui introduit un mot ou un groupe de mots en fonction **d'attribut du sujet** (ex 1).

2. Un verbe peut être **intransitif**, c'est à dire qu'il n'est pas suivi d'un **complément d'objet** (ex 2).

3. Un verbe peut être **transitif**, c'est à dire qu'il peut être suivi d'un ou de plusieurs **compléments d'objet** (ex 3 à 5).

a) Un verbe transitif **direct** est suivi d'un **complément d'objet direct** (ex 3)

b) Un verbe transitif **indirect** est suivi d'un **complément d'objet indirect** (ex 4). Le COI est toujours introduit par une **préposition** : à, de, pour.

Remarque : certains verbes peuvent être suivis de deux compléments d'objet : l'un est essentiel (COD ou COI). L'autre peut être supprimé : c'est un **complément d'objet second** (COS) (ex 5)

IV. Les voix du verbe

1. La voix active

- Le **sujet** fait l'action exprimée par le verbe (ex 6)
- Aux temps composés, on utilise généralement l'auxiliaire « avoir » (il a dormi)

2. La voix passive

- Le sujet ne fait pas l'action exprimée par le verbe. C'est le **complément d'agent** qui fait l'action exprimée par le verbe. (ex 7)
- On utilise toujours l'auxiliaire « être » à la voix passive, suivi du participe passé du verbe.

3. La voix pronominale

- a) L'infinitif est précédé du pronom « se ».
- b) Aux temps composés, on utilise toujours l'auxiliaire « être » (ex 8).

Remarque : il existe des verbes **impersonnels**. On ne peut pas les conjuguer ; ils ont pour sujet le pronom indéterminé « il » (ex 9).